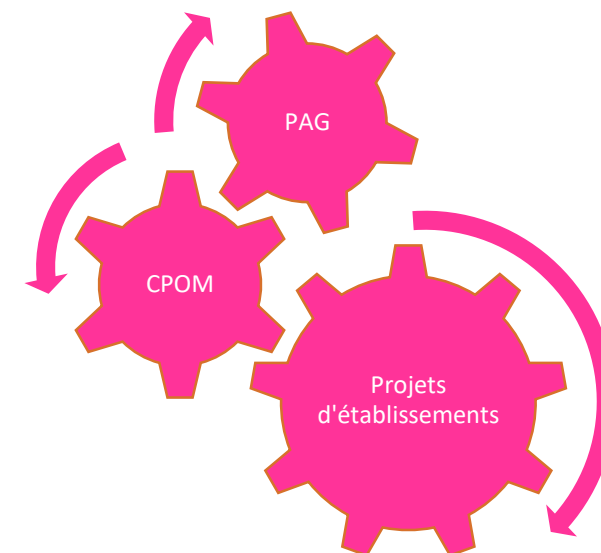


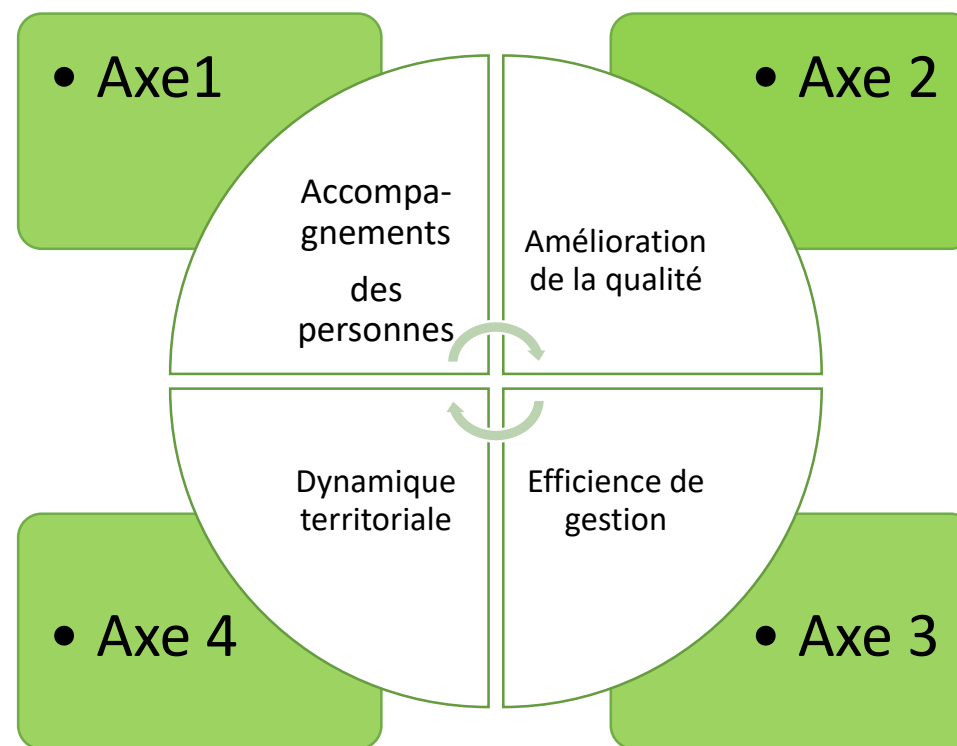
PROJET ASSOCIATIF GLOBAL

ARTICULATION

- AVEC LE CPOM
- AVEC LES PROJETS D'ETABLISSEMENTS



LES FINALITES DU CPOM



1.1 – JEUNES ADULTES EN AMENDEMENT CRETON

- Diminuer le nombre des jeunes adultes en aménagement Creton au sein des IME et plus particulièrement de l'IME Envol.
- Favoriser l'orientation de ces jeunes adultes dans une structure adaptée.
- Libérer des places pour permettre l'accueil d'enfants inscrits sur la liste d'attente.

AXE 1 – ACCOMPAGNEMENT

1.2 – TED ET AUTISME

- Optimiser la prise en charge des enfants et des adultes avec TED dont l'autisme.
- Assurer un suivi de la prise en charge des enfants tout au long du parcours de vie
- Nécessité d'adapter l'organisation et l'accompagnement en fonction du public accueilli : la prise en charge autistique nécessite des connaissances et des ajustements, des formations et de la coordination pour les équipes pluridisciplinaires.

1.3 – INSERTION PROFESSIONNELLE

- Le secteur protégé ne doit plus être une fin en soi mais une étape dans un parcours, pour consolider des compétences permettant de faciliter l'intégration dans le milieu ordinaire.

1.4 – AVANCEE EN AGE

- Permettre à chacun de trouver un accompagnement et rythme qui correspondent à ses capacités et ses attentes.
- Permettre des réponses répondant aux besoins liés à l'avancée en âge.
- Eviter les ruptures de parcours

1.6 – SOINS ET PREVENTION

- Mettre en place une politique d'accès aux soins sur l'ensemble des ESMS :
- Assurer un accès et une continuité des soins dans les ESAT.
- Disposer d'un parcours de soins pour les Usagers FAM
- Eviter les situations complexes
- Eviter les ruptures dans les parcours de vie
- Structurer une coopération entre tous les organismes

1.5 – DEFICIENCE PSYCHIQUE

- Permettre aux équipes d'accompagner dans de bonnes conditions les personnes relevant de la déficience psychique
- Offrir aux personnes handicapées psychique un accompagnement adapté

1.7 – ADAPTATION DE L'OFFRE

- Activités des établissements améliorées
- Répondre aux besoins du territoire

1.9 – AIDANTS

- Mettre en place des actions de soutien des aidants pour apporter des outils essentiels à la compréhension des difficultés de la personne en situation de handicap et pour permettre à chaque aidant non professionnel de trouver une solution de soutien adaptée.
- Structurer une politique de guidance parentale.

1.8 – TRANSPORTS

- Optimiser les dépenses et la qualité des prises en charge sur les transports
- Faciliter le transport des Personnes accompagnées vers les établissements quel que soit le lieu de résidence
- Faciliter la mobilité

2.1 – QUALITE

- Conforter l'organisation de la démarche qualité dans chaque établissement en prenant en compte les nouvelles directives, les événements indésirables, les besoins en amélioration.
- Mettre à jour les Outils de la loi 2002 et intégration des recommandations ANESM, HAS et évaluation externe dans la démarche qualité.
- Amélioration des pratiques professionnelles.
- Rendre accessible les documents de communications aux personnes prises en charge.
- Mettre en place une réflexion éthique sur l'Association.

AXE 2 – AMELIORATION
CONTINUE DE LA QUALITE

2.2 – GESTION DES RISQUES

- L'évolution de la réglementation ou encore les recommandations de bonnes pratiques professionnelles amènent nos établissements à répondre à des exigences de sécurité de plus en plus nombreuses .
- Cela sous-entend pour l'ADAPEI de l'Ardèche d'engager une véritable politique de gestion des risques, à travers la mise en œuvre d'un programme global et coordonné.

3-1 – RESSOURCES HUMAINES

Se doter d'une stratégie RH, déclinée en actions pluriannuelles et graduées, qui poursuive les objectifs suivants :

- Parachever les actions entreprises lors du 1^{er} CPOM, dans le cadre global d'une démarche d'amélioration continue de la qualité ;
- Adapter notre savoir-faire aux évolutions Règlementaires, au PRS et au Projet associatif
- Structurer l'organisation et le fonctionnement du service RH à travers 3 volets, issus du guide de contrôle IGAS :
 - ⇒ Personnels et qualifications
 - ⇒ Formation, accompagnement à la mobilité
 - ⇒ Pratiques professionnelles

3-2 – RESSOURCES FINANCIERES

Se doter d'une stratégie économique et financière, déclinée en actions pluriannuelles et graduées, et qui poursuive les objectifs suivants :

- Parachever les actions entreprises lors du 1^{er} CPOM, dans le cadre global d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, pour une stabilité financière ;
- Adapter notre savoir-faire aux évolutions réglementaires (CPOM, réforme de la tarification des ESMS), au contexte budgétaire national et local, et au Projet associatif.
- Anticiper les impacts liés au poids du GVT
- Structurer l'organisation et le fonctionnement du service RAF à travers volets, issus notamment du guide de contrôle IGAS :
 - ⇒ Organisation des responsabilités
 - ⇒ Gestion budgétaire
 - ⇒ Gestions financière
 - ⇒ Performance économique.

3-3 – PATRIMOINE: SECURITE/ACCESSIBILITE/REMISE EN ETAT

- Travaux accessibilité finalisés pour 2016
- Réhabilitation de l'IME Amitié
- Continuité des travaux de réhabilitation de l'ESAT Roiffieux/ESAT Viviers (annexe ESAT Lalevade)
- Réhabilitation de l'atelier « Restauration » de l'ESAT Lalevade en lien avec l'atelier « Cuisine » de l'IME AMITIE
- Mettre un plan d'entretien préventif, pluriannuel du parc immobilier de l'ensemble des établissements

3- 4- COMMUNICATION

Se doter d'une stratégie de communication, déclinée en actions pluriannuelles et graduées, et qui poursuive les objectifs suivants :

- ⇒ Faire rayonner l'image associative et son expertise
- ⇒ Redonner un sentiment d'appartenance et une culture commune
- ⇒ Améliorer la bonne circulation des informations

3-5 – SYSTEMES D'INFORMATION

Consolider et développer le SI est un objectif dont les finalités sont :

- De promouvoir l'utilisation des NTIC
- De construire et partager une culture SI
- D'améliorer ainsi la circulation de l'information « au bon endroit, au bon moment, par le bon acteur qui sait à quoi elle va servir »
- De gagner en efficacité, en confort professionnel et en intérêt pour les missions de chacun (c'est un levier de prévention des RPS)
- De valoriser le sentiment d'appartenance associative.

4-1 – FACILITER LE PARCOURS DES PERSONNES

- Lien avec les réseaux de prévention
- Lien avec le secteur sanitaire et psychiatrique
- Favoriser l'accès au sport et à la culture des usagers
- Favoriser la sortie vers le milieu ordinaire

4-3 – REDUIRE L'ISOLEMENT

- Attirer les professionnels de demain
- Mutualiser des temps de travail
- Capitaliser sur notre agrément formation



AXE 4 – INSCRIPTION DANS LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

4-2 – AMELIORER L'EFFICIENCE

- Sensibiliser les professionnels de la santé à l'accueil de personnes handicapées
- Parangonnage
- Agir en amont des prises de décisions institutionnelles